

CONSEIL MUNICIPAL du 7 décembre 2022

Liste des délibérations (résultats des votes)

L'an deux mille vingt-deux et le sept décembre, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de Dolomieu, s'est réuni en ses locaux, salle du conseil municipal, 14 Place Déodat Gratet – Dolomieu, sur la convocation et sous la présidence de son Maire en exercice, Madame Delphine HARTMANN.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation : 29 novembre 2022

Etaient présents : Chrystelle SAUBIN, Luc BLANCHET, Aurélie CHARREL, Catherine PORLAN (Adjoint), Séverine AMANN, Claude MOUNIER, Angélique VIDEAU, (conseillers municipaux délégués), Rémi CHAVANON, Noémie FRANCHELLIN, Sylvie COSTA, Jean-Claude LABROSSE, Jean-Paul BONNETAIN.

Etaient absents et excusés : Jean-Michel ALLAGNAT, Jérôme SPRIET, Joseph SINEYEN, Nathalie ALBERT, Claude CHARVET, Karine ROVIRA, Thierry LACROIX, Monique MARIE, Didier FREMY, Brigitte VILLEREZ.

Pouvoirs : Jean-Michel ALLAGNAT à Luc BLANCHET, Didier FREMY à Brigitte VILLEREZ, Thierry LACROIX à Delphine HARTMANN, Joseph SINEYEN à Noémie FRANCHELLIN, Jérôme SPRIET à Aurélie CHARREL, Monique MARIE à Jean-Claude LABROSSE.

Secrétaire de séance : Luc BLANCHET

A l'ordre du jour :

- Procès-verbal de la réunion du 8 novembre 2022
- Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations
- Taxe d'aménagement sur le périmètre des ZA Communautaires : reversement aux Vals du Dauphiné
- Budget : Décision Modificative N°2
- Recensement de la population 2023 : nombre d'agents et rémunération
- Acquisition foncière dans le cadre du projet de sécurisation de la route de Bordenoud
- Informations diverses : point sur les commissions de chaque adjoint
- Questions diverses

PRECISIONS A L'ORDRE DU JOUR : Intervention de Delphine Hartmann, Maire.

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité le report du projet de la délibération : Reversement aux Vals du Dauphiné de la Taxe d'Aménagement sur le périmètre des ZA communautaires.

Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil municipal, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigne comme secrétaire de séance Monsieur Luc BLANCHET.

PROCES VERBAL

Les conseillers municipaux approuvent, à l'unanimité, le procès-verbal du conseil municipal du 8 novembre 2022.

DELIBERATIONS :

↳ 20221207- 57 : Budget : Décision Modificative n°2

Adoptée à la majorité absolue (18 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Il convient d'approuver les modifications budgétaires présentées en Commission des Finances le 29 novembre 2022, afin d'ajuster les variations de dépenses et de recettes constatées depuis le vote du budget primitif 2022.

↳ 20221207- 58 : Recensement de la population 2023 : nombre d'agents et rémunération

Adoptée à la majorité absolue (18 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Il convient, dans le cadre du recensement de la population qui aura lieu du 19 janvier 2023 au 18 février 2023 de nommer un coordonnateur communal, de recruter CINQ agents recenseurs et de valider le mode de rémunération de chacun.

↳ 20221207- 59 : Acquisition foncière dans le cadre du projet de sécurisation de la route de Bordenoud

Adoptée à la majorité absolue (18 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Il convient, dans le cadre du projet de sécurisation de la route de Bordenoud, d'acquérir, à titre gracieux, une emprise de 31 m² (et non de 20m² comme pris par délibération n°20221108-55 en date du 8 novembre 2022 -délibération annulée -) de la parcelle cadastrée section A n° 105 (lieu-dit Bordenoud) sur la commune de Dolomieu, classée en zone agricole, appartenant à Monsieur Jean-Marie CONSTANT.

Fin de la séance : 20h30